

RCS : DIJON  
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01033  
Numéro SIREN : 502 720 907  
Nom ou dénomination : JPS GRANULATS

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2019 sous le numéro de dépôt 14500

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise ROUTE DEPARTEMENTALE 115J		21700 VILLERS LA FAYE					
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant <input type="checkbox"/>					
Numéro SIRET* 50272090700018							
		Exercice N clos le 31/03/2019					
		N-1 31/03/2018					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *						
	Concessions, brevets et droits similaires	178 637	64 462	114 175	128 255		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	Terrains	104 749	22 680	82 069	89 054		
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 267 641	302 447	965 194	830 312		
	Autres immobilisations corporelles	146 068	144 267	1 801	10 179		
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	Autres participations	7 767 261		7 767 261	7 767 261		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Autres immobilisations financières*	BH	86 214		86 214	82 680		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>9 550 571</b>	<b>533 856</b>	<b>9 016 715</b>	<b>8 907 741</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR	2 464		2 464	2 569
		Marchandises	BT				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 620 346		4 620 346	3 510 641
		Autres créances (3)	BZ	1 789 847		1 789 847	2 430 735
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD				
DIVERS	Disponibilités	CF	167		167	602	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 134		28 134	37 161	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>6 440 958</b>		<b>6 440 958</b>	<b>5 981 707</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	57 390		57 390	70 983	
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>16 048 918</b>	<b>533 856</b>	<b>15 515 063</b>	<b>14 960 431</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	85 544
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

**CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL**

**Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 1.3.DEC.2019 sous le N° B 11500**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....4....654...613.....)	DA	4 654 613	4 654 613	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	17 008	17 008	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	(39 269)	(50 566)	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>(-353-805)</b>	<b>-11-297-</b>		
Subventions d'investissement	DJ				
Provisions réglementées *	DK	41 212	41 212		
<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>4 319 759</b>	<b>4 673 564</b>		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	305 471	237 474	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	<b>305 471</b>	<b>237 474</b>	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	2 209 143	2 089 189	
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 756 127	4 640 130	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	2 352 211	1 857 389	
		DW			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 534 157	480 896	
	Dettes fiscales et sociales	DY	859 576	772 236	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		115 993	
	Autres dettes	EA	178 618	93 561	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>10 889 833</b>	<b>10 049 393</b>		
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	<b>15 515 063</b>	<b>14 960 431</b>		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 252 610	5 554 375		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	564 540	1 267 693		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	360	FB		FC	360	
	Production vendue	{ biens* services*	FD	211 713	FE		FF	211 713
			FG	1 252 132	FH		FI	1 252 132
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 464 205	FK		FL	1 464 205	
	Production stockée*					FM	(105)	
	Production immobilisée*					FN	200 750	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	10 010	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 995	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 681 855
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	103 644	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 027 052	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 427	
	Salaires et traitements*					FY	280 732	
	Charges sociales (10)					FZ	113 734	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	113 395
			- dotations aux provisions				GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges - dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 235	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 653 220	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	28 635	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	25 346	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	25 346	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	67 997	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	361 814	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	429 811	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(404 465)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(375 830)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	48	261 335
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	28 000	1 866 310
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	28 048	2 127 645
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 023	9 709
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		1 628 879
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	6 023	1 638 587
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	22 025	489 058
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(12 710)
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	1 735 249	3 827 637
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 089 054	3 816 340
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(353 805)	11 297
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		260 944
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP		
		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	II	25 346	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	33 917	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
		RC		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 010	19 362
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe		6 022	28 048	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 515 062.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 464 205.36 Euros et dégageant un déficit de -353 804.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice clos au 31 mars 2019 a été marqué par quelques difficultés temporaires de trésorerie qui ont conduit la société à mettre en place un plan d'étalement de certaines dettes avec l'accord de l'administration. Ce plan est régulièrement suivi. L'aboutissement sur le début du nouvel exercice de certains projets dont la maturation a été longue, parallèlement à une augmentation sensible du niveau d'activité permettent d'aborder le second semestre de façon plus sereine et de consolider les positions de trésorerie.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Prise de participation du groupe VICAT au capital de 2170.

Le 17/05/2019 : Augmentation du capital social par souscription en numéraire de 40 K€ pour porter le capital de 40 K€ à 80 K€.

~~Suppression du droit préférentiel de souscription de l'associée unique et reservation des~~  
40 000 actions à la société BETON TRAVAUX, filiale de la société VICAT.

AGE du 17/05/19 : Augmentation du capital social par incorporation de la prime d'émission et élévation du nominal des actions existantes pour porter le capital de 80 K€ à 540 K€.

Cession du fonds de commerce de micronisation de JPS à 2170, et souscription d'un emprunt de 3 000 K€ le 10/07/19.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'emprunt obligataire précédent était comptabilisé avec l'approche "deux opérations distinctes":

Cette méthode consiste en la comptabilisation lors de l'émission de l'emprunt de la prime de remboursement à l'actif et au passif. Cette dernière est amortie suivant les règles habituelles.

Jusqu'au remboursement aucune autre écriture n'a été comptabilisée en dehors de l'amortissement de la prime.

Lors de l'émission du nouvel emprunt obligataire, nous avons opté pour la méthode dite de l'approche "une opération unique":

L'emprunt obligataire a été comptabilisé pour sa valeur initiale et la prime de remboursement n'a pas été constatée. Une provision pour risque a été comptabilisée à la clôture de l'exercice à hauteur de la charge de non conversion acquise.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

Les deux filiales SAS GABS et SAS CALEXY font partie du périmètre d'intégration fiscale JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2012 et la filiale SAS 2170 a intégré le groupe d'intégration SAS JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2015.

### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 6 956 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### **L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 6 956 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	6 956
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	6 956

~~Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéficiaires distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.~~

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	178 637		
Terrains	104 749		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 062 399		205 243
Installations générales agencements aménagements divers	6 050		
Matériel de transport	117 328		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089		
<b>TOTAL</b>	<b>1 313 615</b>		<b>205 243</b>
Autres participations	7 767 261		
Prêts, autres immobilisations financières	82 680		3 534
<b>TOTAL</b>	<b>7 849 941</b>		<b>3 534</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 342 193</b>		<b>208 777</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			178 637	178 637
Terrains			104 749	104 749
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 267 641	1 267 641
Installations générales agencements aménagements divers			6 050	6 050
Matériel de transport		399	116 929	116 929
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 089	23 089
TOTAL		399	1 518 458	1 518 458
Autres participations			7 767 261	7 767 261
Prêts, autres immobilisations financières			86 214	86 214
TOTAL			7 853 475	7 853 475
TOTAL GENERAL		399	9 550 571	9 550 571

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	50 382	14 080		64 462
Terrains	15 695	6 985		22 680
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	232 087	70 360		302 447
Installations générales agencements aménagements divers	5 498	552		6 050
Matériel de transport	107 701	7 825	399	115 127
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089			23 089
TOTAL	384 070	85 722	399	469 394
TOTAL GENERAL	434 452	99 802	399	533 856

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	14 080				
Terrains	6 985				
Instal.techniques matériel outillage indus.	70 360				
Instal.générales agenc.aménag.divers	552				
Matériel de transport	7 825				
TOTAL	85 722				
TOTAL GENERAL	99 802				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	70 983		13 593	57 390

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

**Etat des provisions**

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	41 212				41 212
<b>TOTAL</b>	<b>41 212</b>				<b>41 212</b>

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	237 474	67 997			305 471
<b>TOTAL</b>	<b>237 474</b>	<b>67 997</b>			<b>305 471</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>278 686</b>	<b>67 997</b>			<b>346 683</b>
<b>Dont dotations et reprises financières</b>		<b>67 997</b>			

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	86 214		86 214
Autres créances clients	4 620 346	4 620 346	
Personnel et comptes rattachés	2 597	2 597	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121	121	
Impôts sur les bénéfices	85 544		85 544
Taxe sur la valeur ajoutée	127 945	127 945	
Groupe et associés	1 481 721	1 481 721	
Débiteurs divers	90 359	90 359	
Charges constatées d'avance	28 134	28 134	
<b>TOTAL</b>	<b>6 522 980</b>	<b>6 351 222</b>	<b>171 758</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 209 143	209 919		1 999 224
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	606 734	606 734		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 149 393	1 520 759	1 628 634	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 524 793	1 524 793		
Personnel et comptes rattachés	38 284	38 284		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 690	43 690		
Taxe sur la valeur ajoutée	763 916	763 916		
Autres impôts taxes et assimilés	13 686	13 686		
Groupe et associés	2 352 211	2 352 211		
Autres dettes	178 618	178 618		
<b>TOTAL</b>	<b>10 880 468</b>	<b>7 252 610</b>	<b>1 628 634</b>	<b>1 999 224</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	204 647			

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	3 457 473			3 457 473
Actions à divid prioritaire	1.0000	1 197 140			1 197 140

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	961	100.00
Dépôt de marque	1 500	
Licences	4 898	100.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 an

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	935 517
Total	935 517

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	209 919
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 194
Emprunts et dettes financières diverses	54 771
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	539 232
Dettes fiscales et sociales	45 036
Total	891 152

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 134
Total	28 134

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	361 814	25 346
Dont entreprises liées	33 917	25 346

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 690 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 690 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 449 393
Total	2 449 393

- LCL 220K€: garantie des filiales 27 K€
- BRA 200K€ : nantissement de fonds de commerce pour 32 K€
- LCL 200K€ : caution REKCOTS pour 47 K€
- BPBFC 500K€ : nantissement de fonds de commerce pour 177 K€
- LCL 200K€: caution REKCOTS pour 85 K€
- BRA 600K€ : nantissement du fonds de commerce pour 220 K€
- CE 500K€ : nantissement des actions JPS Granulats, GABS, CALEXY pour 186 K€
- LCL 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 158 K€
- BRA 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 151 K€
- BP 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 147 K€
- CE 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 154 K€
- BPI 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 225 K€
- BTP BANQUE 112K€: Gage sans dépossession pour 2 K€
- BPI 400K€: nantissement du fonds de commerce pour 360 K€
- LCL 150 K€ : nantissement du matériel financé pour 99 K€

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

CE 500 K€ : nantissement du fonds de commerce pour 377 K€

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		64 388
Caution bénéfice de 2170	64 388	
<b>Total (1)</b>		<b>64 388</b>

**Engagements reçus**

Garantie BPI au profit de JPS GRANULATS

**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			300 000	42 802	342 802
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			254 519	21 402	275 921
- dotations de l'exercice			42 870	10 701	53 571
<b>Total</b>			<b>297 389</b>	<b>32 103</b>	<b>329 492</b>
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			301 882	15 645	317 526
- exercice			50 314	7 822	58 136
<b>Total</b>			<b>352 195</b>	<b>23 467</b>	<b>375 662</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				7 822	7 822
- entre 1 et 5 ans				7 822	7 822
<b>Total</b>				<b>15 645</b>	<b>15 645</b>
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				3 000	3 000
- entre 1 et 5 ans				1 947	1 947
<b>Total</b>				<b>4 947</b>	<b>4 947</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Tout salarié qui part en retraite, ou est mis à la retraite, bénéficie d'une indemnité plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C.) ou Indemnités de départ à la retraite (IDR). Celle-ci est généralement prévue au terme de la convention collective de la branche d'activité (ou d'un accord d'entreprise) qui en fixe le montant selon l'ancienneté. A défaut de convention collective ou d'informations relatives au départ en retraite dans la convention collective, l'article 6 de l'accord du 10 septembre 1977 fixe une indemnité minimum de départ en retraite (indemnité légale). De même l'article L.122-14-13 al.2 du Code du travail prévoit une indemnité minimum de mise à la retraite.

D'autre part, la mention en annexe du bilan du montant de cet engagement est imposée par la loi du 11 juillet 1985 (article L. 123-13 alinéa 3 du code de commerce). Cet engagement peut également être provisionné comptablement, cependant, d'un point de vue fiscal, il n'est pas déductible et doit être réintégré au résultat fiscal.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de **1,04 %**, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au **31/03/2019** s'élève à **33 167** euros.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	24 556
moins de 35 ans	plus de 30 ans	8 611
<b>Engagement total</b>		<b>33 167</b>

#### Hypothèses de calculs retenues

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- Le taux de rotation est évalué selon une hypothèse du turn over faible,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2.50%
- Le taux de charges patronales retenu est de 50%
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.04%
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées



Eric DEBUISSON  
Aurélien TRUCY

**Exemplaire pour le Greffe**

## **JPS GRANULATS**

Société par actions simplifiée au capital de 4.654.613 €

Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE

R.C.S : DIJON 502 720 907

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31/03/2019**

Déposé au Greffe  
du Tribunal  
de Commerce  
de Dijon  
le .....**1.3.DEC. 2019**  
sous le N° B *14500*

**R.G.A. Expertise & Audit**

Société à responsabilité limitée au capital de 130 000 euros - R.C.S. DIJON 352 203 251

Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon

1, rue du Dauphiné - "Stratège" - B.P. 56 - 21121 Fontaine-lès-Dijon

Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - [rga@rga-experts.com](mailto:rga@rga-experts.com)

A l'Assemblée Générale de la société JPS GRANULATS,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JPS GRANULATS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

---

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

---

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

---

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations communiquées en annexe portant d'une part sur les « faits caractéristiques de l'exercice » et la note « événements significatifs postérieurs à la clôture » d'autre part.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les titres de participation.


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

S'agissant des titres de participation, nous avons obtenu communication des comptes annuels des filiales établis sous la responsabilité de leur direction et obtenu les informations que nous avons jugées nécessaires afin de corroborer les estimations significatives retenues à la clôture.

---

## **R.G.A. Expertise & Audit**

Société à responsabilité limitée au capital de 130 000 euros - R.C.S. DIJON 352 203 251  
Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon  
1, rue du Dauphiné - "Stratège" - B.P. 56 - 21 121 Fontaine-lès-Dijon  
Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - rga@rga-experts.com



## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous vous signalons que suite à un nouvel arrêté de comptes, nous n'avons pas été en mesure d'émettre notre rapport dans les délais impartis.

---

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

### R.G.A. Expertise & Audit

Société à responsabilité limitée au capital de 130 000 euros - R.C.S. DIJON 352 203 251

Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon

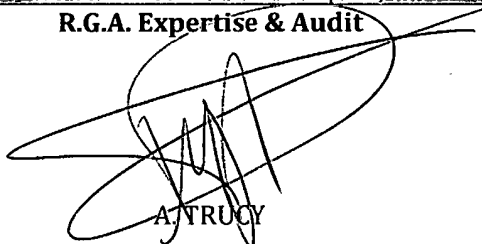
1, rue du Dauphiné - "Stratège" - B.P. 56 - 21 121 Fontaine-lès-Dijon

Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - rga@rga-experts.com

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FONTAINE-LES-DIJON,  
Le 26 septembre 2019

Le commissaire aux comptes,  
**R.G.A. Expertise & Audit**



A. TRUCY

**R.G.A. Expertise & Audit**

Société à responsabilité limitée au capital de 130 000 euros - R.C.S. DIJON 352 203 251  
Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dijon  
1, rue du Dauphiné - "Stratège" - B.P. 56 - 21 121 Fontaine-lès-Dijon  
Tél. : 03 80 55 19 47 - Fax : 03 80 55 41 87 - rga@rga-experts.com

**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/03/2019 12		Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (1)						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	178 637	64 462	114 175	128 255	-14 080	-10,98
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	104 749	22 680	82 069	89 054	-6 985	-7,94
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	1 267 641	302 447	965 194	830 312	134 883	16,24
Autres immobilisations corporelles	146 068	144 267	1 801	10 179	-8 377	-82,30
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	7 767 261		7 767 261	7 767 261		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	86 214		86 214	82 680	3 534	
<b>Total II</b>	9 550 571	533 856	9 016 715	8 907 741	108 974	
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	2 464		2 464	2 569	-105	-4,09
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés	4 620 346		4 620 346	3 510 641	1 109 705	31,61
Autres créances	1 789 847		1 789 847	2 430 735	-640 888	-26,37
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	167		167	602	-435	-72,31
Disponibilités	28 134		28 134	37 161	-9 027	-24,29
Charges constatées d'avance (3)						
<b>Total III</b>	6 440 958		6 440 958	5 981 707	459 250	7,68
<b>Comptes de Régularisation</b>						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	57 390		57 390	70 983	-13 593	-19,15
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	16 048 919	533 856	15 515 063	14 960 431	554 631	3,71

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

85 544

SAS HEXO

**BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N 31/03/2019 12		Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%
<b>CAPITAUX</b>						
Capital (Dont versé : 4 654 613 )	4 654 613		4 654 613			
Primes d'émission, de fusion, d'apport						
Ecarts de réévaluation						
<b>Réserves</b>						
Réserves légales	17 008		17 008			
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	-39 269		-50 566		11 297	22,34
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	-353 805		11 297		-365 102	NS
Subventions d'investissement	41 212		41 212			
Provisions réglementées						
<b>Total I</b>	4 319 759		4 673 564		-353 805	-7,57
<b>AUTRES FOND PROPRES</b>						
Produit des émissions de titres participatifs						
Avances conditionnées						
<b>Total II</b>						
<b>DETTES (1)</b>						
Provisions pour risques	305 471		237 474		67 997	28,63
Provisions pour charges						
<b>Total III</b>	305 471		237 474		67 997	28,63
<b>Dettes financières</b>						
Emprunts obligataires convertibles	2 209 143		2 089 189		119 954	5,74
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 174 393		3 365 193		-190 799	-5,67
Concours bancaires courants	581 734		1 274 947		-693 212	-54,37
Emprunts et dettes financières diverses	2 352 211		1 857 389		494 822	26,64
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 534 157		480 896		1 053 261	219,02
Dettes fiscales et sociales	859 576		772 236		87 340	11,31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	178 618		115 993		62 625	54,11
<b>Total IV</b>	10 889 833		10 049 393		840 439	8,36
<b>Comptes de Régularisation</b>						
Produits constatés d'avance (1)						
<b>Total V</b>						
Ecarts de conversion passif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	15 515 063		14 960 431		554 631	3,71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

85 554 375

SAS HEXO



**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS SAS 2170	40 000	130 812	100.00	40 000		-87 138		1 588 362	-50 929	
- SAS SAS CALEXY	300 000	225 921	100.00	345 001		563 046		1 514 345	-175 808	
- SAS SAS GABS	960 000	-319 598	100.00	2 474 000		891 828		2 307 171	-187 907	
- SAS SAS INDREXT	770 000	191 976	70.00	2 455 853		-202 833		2 048 033	22 477	
- SAS SAS SAFAC	562 320	429 236	50.02	2 422 407		-440 025		2 131 376	125 651	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS SAS JASON INDUSTRIES	500 000	-247 217	35.30	30 000		-446 431		1 644 719	54 594	
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -****Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Piratage CB	48	77180000
- Cession immo	28 000	77520000
Total	28 048	
Charges exceptionnelles		
- Penalités et amendes	3 093	67120000
- Pénalités sur marché	2 930	67180000
Total	6 023	

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
Informations complémentaires (CICE)	15
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	16
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Composition du capital social	19
Autres immobilisations incorporelles	19
Evaluation des immobilisations corporelles	19
Evaluation des amortissements	19
Titres immobilisés	19
Evaluations des produits et en cours	20
Evaluation des créances et des dettes	20
Dépréciation des créances	20
Disponibilités en Euros	20
Produits à recevoir	20
Charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	21
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	21
Honoraires des commissaires aux comptes	21
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	21
Montant des engagements financiers	22
Informations en matière de crédit bail	22
Engagement en matière de pensions et retraites	23
Liste des filiales et participations	24

NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

page

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Produits et charges exceptionnels

24

NA = Non Applicable NS = Non significative

**JPS GRANULATS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 4 654 613 euros**  
**Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE**  
**502 720 907 RCS DIJON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 SEPTEMBRE 2019**

---

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019**

**DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à -353 804,94 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-353 804,94 euros
Report à nouveau antérieur de :	-39 268,77 euros
Au compte « report à nouveau » pour : S'élevant ainsi à -393 073,71 euros.	-353 804,94 euros

---

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2019**

Cette résolution est adoptée par 423 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme  
Pour la Société REKCOTS  
Présidente



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/03/2019 12		Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation		Total	Euros
<b>Produits d'exploitation (1)</b>					
Ventes de marchandises	360		360	360	
Production vendue de biens	211 713		211 713	8 752	4.31
Production vendue de services	1 252 132		1 252 132	-112 919	-8.27
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>1 464 205</b>		<b>1 464 205</b>	<b>-103 807</b>	<b>-6.32</b>
Production stockée			-105	-721	-117.05
Production immobilisée			200 750	104 089	107.88
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 010	-9 351	-48.30
Autres produits			6 995	6 982	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 681 655</b>	<b>1 684 663</b>	<b>-2 908</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			103 644	67 188	36 476
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			1 027 052	1 008 062	18 990
Impôts, taxes et versements assimilés			13 427	8 026	5 401
Salaires et traitements			280 732	268 000	12 731
Charges sociales			113 734	104 254	9 480
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			113 395	254 418	-141 023
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			1 235	16	1 219
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 653 220</b>	<b>1 709 944</b>	<b>-56 724</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>28 635</b>	<b>-25 281</b>	<b>53 916</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dans produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dans charges afférentes à des exercices antérieurs

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS IREXO

260 944



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/03/2019 12		Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%		Euros	%
<b>Produits financiers</b>					
Produits financiers de participations (3)			25 346	15 309	10 017
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					65.35
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total V</b>			<b>25 346</b>	<b>15 309</b>	<b>10 017</b>
<b>Charges financières</b>					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			67 997	159 727	-91 730
Intérêts et charges assimilées (4)			361 814	300 792	41 022
Différences négatives de change					12.79
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total VI</b>			<b>429 811</b>	<b>480 519</b>	<b>-50 708</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>			<b>-404 465</b>	<b>-465 190</b>	<b>60 725</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-375 830</b>	<b>-490 471</b>	<b>114 641</b>
<b>Produits exceptionnels</b>					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			48	261 335	-261 287
Produits exceptionnels sur opérations en capital			28 000	1 866 310	-1 838 310
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					-98.50
<b>Total VII</b>			<b>28 048</b>	<b>2 127 645</b>	<b>-2 099 597</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			6 023	9 709	-3 686
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				1 628 879	-1 628 879
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					-100.00
<b>Total VIII</b>			<b>6 023</b>	<b>1 638 587</b>	<b>-1 632 564</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>			<b>22 025</b>	<b>489 058</b>	<b>-467 033</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					-12 710
<b>Total des produits (I+II+V+VII)</b>			<b>1 735 249</b>	<b>3 827 637</b>	<b>-2 092 388</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>			<b>2 089 054</b>	<b>3 816 340</b>	<b>-1 727 286</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>			<b>-353 805</b>	<b>11 297</b>	<b>-365 102</b>

\* Y compris : Redevances de crédit bail mobilier

: Redevances de crédit bail immobilier

(3) Dans produits concernant les entreprises liées

(4) Dans intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

25 346

33 917

SAS IREXO

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 515 062.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 464 205.36 Euros et dégageant un déficit de -353 804.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice clos au 31 mars 2019 a été marqué par quelques difficultés temporaires de trésorerie qui ont conduit la société à mettre en place un plan d'étalement de certaines dettes avec l'accord de l'administration. Ce plan est régulièrement suivi. L'aboutissement sur le début du nouvel exercice de certains projets dont la maturation a été longue, parallèlement à une augmentation sensible du niveau d'activité permettent d'aborder le second semestre de façon plus sereine et de consolider les positions de trésorerie.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Prise de participation du groupe VICAT au capital de 2170.  
Le 17/05/2019 : Augmentation du capital social par souscription en numéraire de 40 KE pour porter le capital de 40 KE à 80 KE.  
Suppression du droit préférentiel de souscription de l'associée unique et reservation des 40 000 actions à la société BETON TRAVAUX, filiale de la société VICAT.  
AGE du 17/05/19 : Augmentation du capital social par incorporation de la prime d'émission et élévation du nominal des actions existantes pour porter le capital de 80 KE à 540 KE.  
Cession du fonds de commerce de micronisation de JPS à 2170, et souscription d'un emprunt de 3 000 KE le 10/07/19.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**  
(PCG Art. 831-11)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'emprunt obligataire précédent était comptabilisé avec l'approche "deux opérations distinctes".

Cette méthode consiste en la comptabilisation lors de l'émission de l'emprunt de la prime de remboursement à l'actif et au passif. Cette dernière est amortie suivant les règles habituelles. Jusqu'au remboursement aucune autre écriture n'a été comptabilisée en dehors de l'amortissement de la prime.

Lors de l'émission du nouvel emprunt obligataire, nous avons opté pour la méthode dite de l'approche "une opération unique".

L'emprunt obligataire a été comptabilisé pour sa valeur initiale et la prime de remboursement n'a pas été constatée. Une provision pour risque a été comptabilisée à la clôture de l'exercice à hauteur de la charge de non conversion acquise.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

Les deux filiales SAS GABS et SAS GALEXY font partie du périmètre d'intégration fiscale JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2012 et la filiale SAS 2170 a intégré le groupe d'intégration SAS JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2015.

**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 6 956 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

**L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 6 956 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	6 956
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
<b>Total</b>	<b>6 956</b>

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b>	<b>178 637</b>		
Terrains	104 749		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 062 399	205 243	
Installations générales agencements aménagements divers	6 050		
Matériel de transport	117 328		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089		
<b>TOTAL</b>	<b>1 313 615</b>	<b>205 243</b>	
<b>Autres participations</b>	<b>7 767 261</b>		
Prêts, autres immobilisations financières	82 680		3 534
<b>TOTAL</b>	<b>7 849 941</b>		<b>3 534</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 342 193</b>		<b>208 777</b>

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS HEXO

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>TOTAL</b>		<b>178 637</b>	<b>178 637</b>
Terrains			104 749	104 749
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 267 641	1 267 641
Installations générales agencements aménagements divers			6 050	6 050
Matériel de transport		399	116 929	116 929
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 089	23 089
<b>TOTAL</b>		<b>399</b>	<b>1 518 458</b>	<b>1 518 458</b>
<b>Autres participations</b>			<b>7 767 261</b>	<b>7 767 261</b>
Prêts, autres immobilisations financières			86 214	86 214
<b>TOTAL</b>			<b>7 853 475</b>	<b>7 853 475</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>399</b>	<b>9 550 571</b>	<b>9 550 571</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 382</b>	<b>14 080</b>	<b>64 462</b>
Terrains		15 695	6 985	22 680
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		232 087	70 360	302 447
Installations générales agencements aménagements divers		5 498	552	6 050
Matériel de transport		107 701	7 825	115 127
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		23 089		23 089
<b>TOTAL</b>	<b>384 070</b>	<b>85 722</b>	<b>399</b>	<b>469 394</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>434 452</b>	<b>99 802</b>	<b>399</b>	<b>533 856</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
<b>Autres immob.incorporelles</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14 080</b>		
Terrains		6 985		
Instal techniques matériel outillage indus		70 360		
Instal générales agenc aménag divers		552		
Matériel de transport		7 825		
<b>TOTAL</b>	<b>85 722</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99 802</b>			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	70 983		13 593	57 390

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS HEXO



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

**Etat des provisions**

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	41 212				41 212
<b>TOTAL</b>	<b>41 212</b>				<b>41 212</b>

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	237 474	67 997			305 471
<b>TOTAL</b>	<b>237 474</b>	<b>67 997</b>			<b>305 471</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>278 686</b>	<b>67 997</b>			<b>346 683</b>
Dont dotations et reprises financières		67 997			

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	86 214		86 214
Autres créances clients	4 620 346	4 620 346	
Personnel et comptes rattachés	2 597	2 597	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121	121	
Impôts sur les bénéfices	85 544		85 544
Taxe sur la valeur ajoutée	127 945	127 945	
Groupe et associés	1 481 721	1 481 721	
Débiteurs divers	90 359	90 359	
Charges constatées d'avance	28 134	28 134	
<b>TOTAL</b>	<b>6 522 980</b>	<b>6 351 222</b>	<b>171 758</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 209 143	2 09 919		1 999 224
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	606 734	606 734		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 149 393	1 520 759	1 628 634	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 524 793	1 524 793		
Personnel et comptes rattachés	38 284	38 284		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 690	43 690		
Taxe sur la valeur ajoutée	763 916	763 916		
Autres impôts taxes et assimilés	13 686	13 686		
Groupe et associés	2 352 211	2 352 211		
Autres dettes	178 618	178 618		
<b>TOTAL</b>	<b>10 880 468</b>	<b>7 252 610</b>	<b>1 628 634</b>	<b>1 999 224</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	204 647			



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominiales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1 00000	3 457 473			3 457 473
Actions à divid prioritaire	1 00000	1 197 140			1 197 140

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code de Commerce Art. R. 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	961	100,00
Dépôt de marque	1 500	
Licences	4 898	100,00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 an

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/29 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

**Évaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

**Évaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	935 517
Total	935 517

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	209 919
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 194
Emprunts et dettes financières diverses	54 771
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	539 232
Dettes fiscales et sociales	45 036
Total	891 152



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 134
Total	28 134

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 833-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	361 814	25 346
Dont entreprises liées	33 917	25 346

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 690 euros, décomposés de la manière suivante :  
 - honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 690 euros,  
 - honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 449 393
Total	2 449 393

LCL 220KE : garantie des filiales 27 KE  
 BRA 200KE : nantissement de fonds de commerce pour 32 KE  
 LCL 200KE : caution REKCOTS pour 47 KE  
 BPBFC 500KE : nantissement de fonds de commerce pour 177 KE  
 LCL 200KE : caution REKCOTS pour 85 KE  
 BRA 600KE : nantissement du fonds de commerce pour 220 KE  
 CE 500KE : nantissement des actions JPS Granulats, GABS, CALEXY pour 186 KE  
 LCL 300KE : nantissement du fonds de commerce pour 158 KE  
 BRA 300KE : nantissement du fonds de commerce pour 151 KE  
 BP 300KE : nantissement du fonds de commerce pour 147 KE  
 CE 300KE : nantissement du fonds de commerce pour 154 KE  
 BPI 300KE : nantissement du fonds de commerce pour 225 KE  
 BTP BANQUE 112KE : Gage sans de possession pour 2 KE  
 BPI 400KE : nantissement du fonds de commerce pour 360 KE  
 LCL 150 KE : nantissement du matériel financé pour 99 KE

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

CE 500 K€ : nantissement du fonds de commerce pour 377 K€

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		64 388
- Caution bénéficiaire de 2170	64 388	
<b>Total (1)</b>		<b>64 388</b>

**Engagements reçus**

Garantie BPI au profit de JPS GRANULATS

**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R.313-14; PCG Art. 531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			300 000	42 802	342 802
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			254 519	21 402	275 921
- dotations de l'exercice			42 870	10 701	53 571
<b>Total</b>			<b>297 389</b>	<b>32 103</b>	<b>329 492</b>
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			301 882	15 645	317 527
- exercice			50 314	7 822	58 136
<b>Total</b>			<b>352 195</b>	<b>23 467</b>	<b>375 662</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				7 822	7 822
- entre 1 et 5 ans				7 822	7 822
<b>Total</b>				<b>15 645</b>	<b>15 645</b>
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				3 000	3 000
- entre 1 et 5 ans				1 947	1 947
<b>Total</b>				<b>4 947</b>	<b>4 947</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Tout salarié qui part en retraite, ou est mis à la retraite, bénéficie d'une indemnité plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C.) ou Indemnités de départ à la retraite (IDR). Celle-ci est généralement prévue au terme de la convention collective de la branche d'activité (ou d'un accord d'entreprise) qui en fixe le montant selon l'ancienneté. A défaut de convention collective ou d'informations relatives au départ en retraite dans la convention collective, l'article 6 de l'accord du 10 septembre 1977 fixe une indemnité minimum de départ en retraite (indemnité légale). De même l'article L.122-14-13 al 2 du Code du travail prévoit une indemnité minimum de mise à la retraite.

D'autre part, la mention en annexe du bilan du montant de cet engagement est imposée par la loi du 11 juillet 1985 (article L. 123-13 alinéa 3 du code de commerce). Cet engagement peut également être provisionné comptablement, cependant, d'un point de vue fiscal, il n'est pas déductible et doit être réintégré au résultat fiscal.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 1,04 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/03/2019 s'élève à 33 167 euros.

**Indemnité de départ à la retraite**

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	24 556
moins de 35 ans	plus de 30 ans	8 611
<b>Engagement total</b>		<b>33 167</b>

**Hypothèses de calculs retenues**

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- Le taux de rotation est évalué selon une hypothèse du turn over faible,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2.50%
- Le taux de charges patronales retenu est de 50%
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.04%
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées

ANNEXE

Liste des filiales et participations

(Suite de l'annexe A6.1. 23-15, PCG Art 81-1 et 83-15)

Société	Capital	Quotient pour cent de la filiale	Quotient de capital dérivé		Valeur comptable des titres		Prix et nombre actions et parts détenues	Cotations et cours de bourse	Chiffre d'affaires de la filiale	Résultat net de la filiale	Etats financiers de la filiale
			en %	en %	en €	en €					
<b>A. Renseignements détaillés</b>											
- Filiales détenues à 100 %											
- SAS SAS 2170	40 000	100,00	100,00	40 000				1 580 342	-59 929		
- SAS SAS CALEXY	300 000	25,52	100,00	395 004				1 514 345	-136 808		
- SAS SAS GAIES	300 000	30,00	100,00	2 074 000				2 277 170	-889 960		
- SAS SAS INHRIEXT	700 000	19,59	100,00	2 656 800				2 048 620	22 477		
- SAS SAS SAFAC	562 330	43,28	50,00	2 422 400				2 138 376	179 080		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS SAS JASUN INDUSTRIES	500 000	30,23	30,30	31 000				1 664 701	54 596		
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(Annexe A6.1.2.13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Partage CII	48	77180000
- Cession immo	28 000	77520000
<b>Total</b>	<b>28 048</b>	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	3 993	67120000
- Visibilité sur épave	2 930	67180000
<b>Total</b>	<b>6 923</b>	



SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 14
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	14
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	14
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
Informations complémentaires (CICE)	15
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	16

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Composition du capital social	19
Autres immobilisations incorporelles	19
Evaluation des immobilisations corporelles	19
Evaluation des amortissements	19
Titres immobilisés	19
Evaluations des produits et en cours	20
Evaluation des créances et des dettes	20
Dépréciation des créances	20
Disponibilités en Euros	20
Produits à recevoir	20
Charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	21

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	21
Honoraires des commissaires aux comptes	21

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	21
Montant des engagements financiers	22
Informations en matière de crédit bail	22
Engagement en matière de pensions et retraites	23
Liste des filiales et participations	24

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

24



NA = Non Applicable NS = Non significative